Collectif Citoyen
Theix Noyalo

Réunion du jeudi 17 mai 2018

Présents : 8 personnes

Fête de la musique

Rappel sur la nature de cette manifestation qui avait pour objectif de rendre la musique ouverte et accessible à tous en favorisant les initiatives spontanées. Tous les lieux et espaces publics pouvaient être investis jusqu'au bout de la nuit.

Quel lieu à Theix? Le bourg paraît être le site le plus approprié notamment en terme d'animation mais a priori réticence de la municipalité.
Une manifestation serait a priori programmée à la cimenterie le 21 juin.

Concernant la manifestation proposée par l'association Gwan Ha Dub le 23 juin, les 1ers échos du côté des représentants de la mairie, lors de la réunion sur le café associatif, n'ont semblent-ils pas fait preuve d'un enthousiasme débordant. En cas de concrétisation du projet, le théâtre de verdure de Brural ne pourra pas être utilisé faute de verdure justement. Si la municipalité ne souhaitait pas être partie prenante de cette manifestation le collectif citoyen estime nécessaire de la maintenir, à voir comment cela pourrait s'organiser. Prendre contact avec Gwan ha dub à ce propos. On pourrait l'inviter au prochain jeudi citoyen pour faire un point avec lui.

Landy Paradis

Démarrage des permanences le 2 mai.
Répartition des affiches et volettes à distribuer.

Habitat participatif

Redémarrage du projet avec une nouvelle équipe (5 à 6 personnes intéressées) et le soutien de la commune. Une rencontre avec Bretagne Sud Habitat (bailleur social) est programmée.

Aucun retour de la commune sur l'alter-quartier depuis la fin des ateliers et essoufflement du collectif de citoyens impliqués dans la réflexion sur l'habitat innovant.

Migrants

Le DVD « Bienvenue au Réfugistan » est arrivé.

Ali souhaite toujours témoigner au travers d'une vidéo de son expérience et notamment des dures conditions de son périple, depuis l'Afrique jusqu'à la France.
Des contacts vont être pris auprès de cinéastes : avec Sylvain Huët et Jean-Marie Leclerc. Un budget serait à trouver pour financer le projet mais auprès de qui : CIMADE, Ligue des droits de l'homme, fondations...)?

Pourquoi ne pas monter un projet en relation avec le collectif de Plescop qui a reporté sa manifestation à l'automne. Comme dans le cadre du FSL, le collectif citoyens theixois proposerait un ciné-débat à Theix sur le sujet, en complément des actions menées sur Plescop. prendre contact avec les gens de Plescop à ce propos.

TAV et café associatif

Historique sur la genèse du projet expliquant le sentiment d'échec actuel.

Concernant le TAV, il faut réinvestir le lieu et le projet et modifier en profondeur la gouvernance en favorisant un fonctionnement horizontal.

Plusieurs éléments sont mis en avant pour expliquer la situation actuelle :
-exigence de la commune d'avoir un seul interlocuteur et donc refus de la gestion par un collectif d'associations,
-mainmise sur la cimenterie par une personne ayant conduit progressivement à l'éviction des autres porteurs de projets et dissuadant plusieurs citoyens motivés de s'investir
-des statuts du TAV assez délirants verrouillant l'accès à la sphère décisionnelle,
-une convention passée avec la municipalité irréaliste car trop ambitieuse notamment par rapport aux exigences de programmation,
-des représentants de la commune trop présents,
- des moyens dédiés certainement insuffisants (bénévolat uniquement, subventionnement trop léger par rapport à l'ambition du projet et aux attentes de la commune).

Il est proposé la création d'une commission pour redéfinir la gouvernance et les statuts du TAV. Plusieurs membres du collectif s'interrogent sur les suites à donner par rapport à l'évolution du TAV. Ne serait-il pas plus opportun et plus réaliste de se concentrer sur le projet de café associatif? Ne pourrait-on pas envisager la constitution d'une association à qui le TAV déléguerait la gestion du café associatif?

Pour que le café associatif fonctionne, il faut qu'il soit autogéré sur le principe d'une organisation horizontale. Cette structure devrait être indépendante du reste et surtout ne pas servir à financer le TAV comme c'est envisagé aujourd'hui. Les exemples d'Augan et de la Roche-Bernard sont mis en avant.

Un groupe de travail réfléchit à l'organisation architecturale du bâtiment devant abriter le café associatif ? D'ores et déjà, l'enveloppe de 40 000 Euros dédiée à ce projet paraît insuffisante. En terme de programme des éléments clés sont mis en avant :
-disposer d'une salle permettant le déroulement de petits concerts,
-avoir un espace réservé au bricolage (ex : repair café), aux arts graphiques, etc.,
-aménager une terrasse extérieure.

Prochaine réunion le jeudi 7 juin, 20h